



FÉDÉRATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES
**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
FORCE OUVRIÈRE**

Loi Orientation Mobilité et EPIC « Routes de France »

Le 11 avril a eu lieu une réunion, à la demande de certaines OS, afin d'avoir un état des lieux de la LOM et des préconisations avancées par le ministère concernant, entre autres, la mise en place de l'EPIC « Routes de France » en lieu et place des Directions Inter-départementales des Routes (**DIR**).

Le DGITM, M. Poupard, était accompagné de M. LE DALL, Adjoint à la DIT.

La délégation Force Ouvrière était composée de :

François DENEUX : Secrétaire Général SNP2E ; Jean MARINHO DIAS : collègue OPA ; Dominique MOUTAUD : Collègue PE et des représentants du SNITPECT-FO et du SNCTT-FO

• Que faut-il retenir de cette réunion ?

Un constat simple, il a été formalisé dans un audit réalisé par un cabinet Suisse (à la demande du ministère qui voulait un consultant neutre à notre administration) : **l'État ne met pas assez d'argent dans l'entretien des infrastructures de transport routier.**

Malgré ce constat indépendant, malgré le constat que le coût d'entretien des réseaux revient moins cher coté public que coté privé (contrairement à ce que l'on pourrait penser), le Ministère des Finances à Bercy s'entête dans une logique de réduction des dépenses.

Le plan proposé par le ministère est unique (pas de plan B) et il se résume à cette phrase :

« D'ici 10 ans il y a nécessité d'un plan d'investissement de 4 milliards d'euros pour éviter la ruine des infrastructures et la trajectoire des finances ne permettra pas de les dégager. La seule solution est de basculer vers un système tarifaire et de passer de l'impôt à la redevance. »

• Comment ?

En mettant en place un EPIC qui sera financé par la redevance domaniale et par une redevance d'usage pour les PL.

Ils veulent tarifer un service public pour faire sortir la dépense de la dette publique !

L'objectif est aussi de faire payer l'utilisateur par la généralisation de péages « Free Flow » automatiques sans gares de péage sur le réseau non concédé !

Qui dit prélèvement dit sanction, en cas de triche, tout est prévu : vidéo-verbalisation, contrôle sanction automatique !

N'oublions pas CAP 2022, qui vise à réduire drastiquement les effectifs de fonctionnaires de l'ordre de -10 %, hé bien, le projet d'EPIC permettra de « débudgétiser » 9000 agents.

MTES - MCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

9000 agents dont le statut, à ce jour, n'est pas connu !

Il faut avoir en tête que cet établissement devant générer, à minima, 50 % de son budget de fonctionnement sur fonds propres, la **masse salariale sera la variable d'ajustement** privilégiée !

Et que penser de l'inclusion au sein de cet établissement des majors du BTP, détenteurs des concessions autoroutières privées, ils ne sont pas là pour rien : **la privatisation est à peine voilée.**

Et que dire des Métropoles, elles sont intéressées, pour certaines, par les réseaux routiers locaux synonymes de développement économique, de création d'accès à de nouveaux bassins d'emploi. Hé bien, le ministère propose des contrats avec **mise en place de péages urbains !**

Tout ceci concerne la majorité des 12 000 km de réseau géré par les DIR, si ce n'est 1000 km de route bi-directionnelle à très faible trafic et de qualité moyenne, celles là on n'en parle pas !

Mais **il y a des agents sur ces réseaux** autoroutiers, à 2x2 voies ou bi-directionnels, et Force ouvrière sera très attentif à leur statut et leur avenir professionnel parce que derrière chaque agent, il y a une famille et une vie.

FORCE OUVRIÈRE est **très attaché** à la notion de service public, au statut des Personnels d'Exploitation, à l'égalité d'accès aux infrastructures de transport et à leur financement par l'impôt, éléments incontournables du pacte républicain.

Nous sommes donc **opposés** à la destruction des DIR, à la destruction des emplois de fonctionnaire :

Agents d'Exploitation des TPE, Chef d'Équipe d'Exploitation des TPE mais aussi tous les agents et collègues de catégories C ou B, administratifs ou techniques, de catégorie A, OPA qui travaillent dans les services support ou spécialisés et qui seront tout autant, sinon plus, impactés par le passage en Établissement Public.

Le Syndicat SNP2E-FO, avec la FEETS **FORCE OUVRIÈRE**, suit ce dossier et vous tiendra informé des évolutions, mais gardez bien en tête, c'est la base, **c'est vous** qui serez les acteurs de votre devenir et de votre avenir.

FORCE OUVRIÈRE sera à vos côtés pour vous apporter tout son soutien et sa logistique !